

HONORAIRES de TRANSACTIONS

Au 1^{er} juin 2023

Transactions : Terrains à bâtir - Maisons - Appartements

Prix de vente	HT	TTC
Jusque 50 000 €	4 166.67 €	5 000 €
De 50 001 € à 70 000 €	8.33 %	10 %
De 70 001 € à 90 000 €	7.50 %	9 %
De 90 001 € à 100 000 €	6.67 %	8 %
De 100 001 à 150 000 €	5.83 %	7 %
De 150 001 € à 200 000 €	5.42 %	6.5 %
De 200 001 € à 250 000 €	5 %	6 %
De 250 001 € à 350 000 €	4,58 %	5,5 %
Plus de 350 000 €	4,17 %	5 %

Honoraires à la charge du mandant

Transactions : Terrains - Domaines agricoles et viticoles – Fonds de commerce
Droit au bail – Locaux commerciaux

Prix de vente	HT	TTC
Moins de 100 000 €	8 833,33 €	10 000 €
Plus de 100 000 €	8,33 %	10 %

Honoraires à la charge du mandant

Locations

A la charge du bailleur	1/12 du loyer annuel
A la charge du locataire	1/12 du loyer annuel

Avis de valeur : 166.67 € HT soit 200 € TTC